

ISSN : 2118-2000

**ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE  
DES PALMES ACADÉMIQUES**



**Section du Rhône et de la Métropole de Lyon**

Site : [www.amopa69.fr](http://www.amopa69.fr)



Photo : Jacqueline Dauphin - Le Printemps 2021

**Lettre Trimestrielle**  
**PRINTEMPS 2021**

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation, 5 rue Anselme – Lyon 69004

## SOMMAIRE

<b>LE MOT DU PRÉSIDENT</b>	03
Rassemblement des ordres républicains : parrainage et prix de la fraternité	04
Dossier de proposition du prix de la fraternité des ordres républicains 2021	05-06
<b><u>ACTIONS POUR LA JEUNESSE :</u></b>	
<b><i>Actions 2020</i></b>	07
Remise des prix du concours des Mariannes de l'AMOPA 2019 - 2020	08
Remise des prix de Français au Collège Lazaristes - La Salle	09-10
Textes de lauréats	11-15
<b><i>Actions 2021</i></b>	16
Point sur les concours	17-21
Francophonie : dons de livres à une école de Madagascar	22
<b><u>ACTIVITÉS CULTURELLES</u></b>	23
Conférences	24
Escapade en Provence : bulletin de préinscription	25-26
<b>INFORMATIONS</b>	27
Nouveaux adhérents	28
Décès	29-30
Recueil des activités culturelles et dons	31
Cotisation/abonnement 2021	32
Bulletin d'inscription des sympathisants 2021	33-34
<b><u>EN COUVERTURE</u></b>	
Sommaire	02
Le bureau	35
Le nœud au mouchoir	36

### Lettre Trimestrielle «Printemps 2021»

**Directeur de publication** : Jean-Pierre POLVENT

**Rédacteur en chef** : Yves QUINTEAU

**Mise en page, composition** : J.DAUPHIN, J.ABBAL-LOISY, Jean-Marie PALLIER

**Comité de lecture** : Jacqueline DAUPHIN, Jacqueline ABBAL-LOISY

Yves QUINTEAU, Georges GROUSSET, Gérard HEPP.

**Impression** : INSA LYON : 207 exemplaires

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous continuons malheureusement à vivre dans l'incertitude quant à l'évolution de la crise sanitaire même si les « mesures de freinage renforcées » décidées par le gouvernement pour plusieurs départements dont celui du Rhône et en premier lieu la vaccination doivent permettre une amélioration certes progressive mais sensible.

Au-delà des conséquences sur la santé physique des personnes, la pandémie renforce également la sensation d'isolement.

C'est pour cette raison que, lors du premier confinement, nous avons pris contact avec les plus âgés des amopaliennes et amopaliens pour un échange certes court mais qui avait été apprécié car il maintenait un lien.

Ce lien s'est également concrétisé par plusieurs messages via le courrier électronique et notre site internet, sans oublier la LT automne/hiver 2020.

La LT de Printemps 2021 que nous publions marque la continuité de notre action en ce sens.

Concernant notre activité nous sommes heureux de constater que malgré les circonstances les établissements se sont mobilisés pour les actions en faveur de la jeunesse puisque nous avons reçu des candidatures pour la grande majorité de nos concours. C'est le cas pour «Plaisir d'écrire», «Plaisir de dire», «Imagin'action», «Les Mariannes de l'AMOPA », «Les Palmes de l'apprentissage» et «Maths au quotidien». Vous trouverez le point de la situation à la rubrique « Actions pour la jeunesse ».

S'agissant des activités culturelles, certaines sont reportées mais nous espérons cependant organiser un voyage de 3 jours au mois de juin si les conditions le permettent.

L'Assemblée générale annuelle de la section qui a traditionnellement lieu en mars est également reportée à une date qui sera fixée ultérieurement.

Bonne lecture. Prenez bien soin de vous.

**YVES QUINTEAU**  
**Président de la section**

## **RASSEMBLEMENT DES ORDRES RÉPUBLICAINS : PARRAINAGE ET PRIX DE LA FRATERNITÉ**

J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer l'opération "rassemblement des ordres républicains" lancée par le Préfet du Rhône en 2019 et qui a fait l'objet d'une charte signée par les six associations, dont l'AMOPA, représentant les ordres nationaux et ministériels. Les objectifs et actions envisagés ont été détaillés dans la LT d'automne 2019.

Dans le cadre de cette opération, le Préfet souhaite relancer les actions visant à faire vivre la fraternité et en particulier à accompagner la jeunesse par le développement du parrainage.

Je vous adresse ci-dessous les coordonnées pour accéder à la plaquette éditée par la préfecture sur ce thème.

Si vous adhérez à cette initiative, vous pouvez vous inscrire en adressant un mail à l'adresse suivante : [pref-fraternite@rhone.gouv.fr](mailto:pref-fraternite@rhone.gouv.fr)

Vous pouvez également, mais uniquement si vous le souhaitez, m'informer de votre démarche à l'adresse mail [presidentamopa69@gmail.com](mailto:presidentamopa69@gmail.com), afin qu'un bilan de l'opération puisse être dressé ultérieurement.

Accès à la plaquette de la préfecture, sur Google : taper préfecture du Rhône parrainage puis sur la première rubrique : la préfecture du Rhône soutient le parrainage/actualités.

Dans le cadre de cette opération, il a également été décidé de créer un prix commun aux ordres républicains dénommé « Prix de la fraternité » qui vise à valoriser un acte ponctuel ou un engagement dans la durée illustrant de manière concrète la valeur républicaine de fraternité. Ces actions peuvent être réalisées dans le cadre scolaire mais pas uniquement. Ainsi, si vous connaissez dans votre entourage un jeune qui s'est fait remarquer par une action particulièrement méritoire, vous pouvez le proposer pour ce prix.

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le dossier de proposition ci-joint et de l'adresser accompagné de tout document pouvant étayer la candidature, soit par mail après l'avoir scanné à l'adresse [presidentamopa69@gmail.com](mailto:presidentamopa69@gmail.com), soit par courrier à : INSPÉ AMOPA « prix de la fraternité » 5 rue Anselme 69317 Lyon cedex 04.

Je vous remercie de votre engagement pour ces deux actions importantes pour les jeunes et dont l'AMOPA est partie prenante.

**YVES QUINTEAU**  
**Président de la section**

## DOSSIER DE PROPOSITION PRIX DE LA FRATERNITÉ DES ORDRES RÉPUBLICAINS 2021

### LE CANDIDAT :

CIVILITÉ :

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

COURRIEL :

TÉLÉPHONE :

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FRATERNITÉ EN QUELQUES LIGNES :

### PERSONNE OU STRUCTURE SIGNALANT LE CANDIDAT (le cas échéant)

CIVILITÉ :

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

COURRIEL :

TÉLÉPHONE :

Ce formulaire complété, **accompagné de tout document pouvant étayer la candidature (notamment une lettre de présentation), est à adresser avant le 31 juillet 2021** au référent des Ordres républicains par lequel il vous a été transmis ou à défaut à l'adresse de courriel [pref-fraternite@rhone.gouv.fr](mailto:pref-fraternite@rhone.gouv.fr)

**La candidature sera ensuite examinée par le jury, et les candidats (ou les personnes les proposant) seront contactés.**





**ACTIONS POUR LA JEUNESSE 2020**

## REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MARIANNES DE L'AMOPA 2019-2020

Ce concours récompense des projets portant sur les valeurs de fraternité, solidarité et développement durable, valeurs partagées par le Crédit Mutuel Enseignant qui sponsorise ce concours.

Nous avons pu remettre leur prix aux deux établissements ayant eu le premier prix ex-aequo, avant les vacances de la Toussaint.

- Au collège Alexis Kandelaft de Chazay-d'Azergues, Mme la Principale et la CPE notamment avaient organisé une cérémonie devant l'ensemble des élèves, à la cantine. Nous avons pu mesurer l'intérêt pour le concours des jeunes élèves, attentifs et exprimant leur plaisir d'avoir été primés pour leur projet très abouti.
- Les lycées Aragon-Picasso de Givors avaient, en la personne de leur proviseur et du CPE, organisé une cérémonie regroupant plusieurs élèves du CVL, en présence de la Déléguée académique à la vie lycéenne, cérémonie durant laquelle nous avons pu également exprimer nos félicitations aux élèves ainsi qu'à l'équipe éducative. Les élèves très motivés et impliqués ont présenté leur travail avec enthousiasme, montrant qu'au niveau du lycée également, les valeurs mises en avant par ce concours sont très motivantes.

Pour les trois autres établissements primés, la remise des prix est reportée en décembre si possible, selon la situation sanitaire.

Pour plus de détails sur les projets et les établissements primés, voir le site de l'AMOPA du Rhône :

**amopa69.fr**

rubrique : **Actions-pour-la-jeunesse** / sous rubrique **Mariannes de l'Amopa**

Le responsable du concours, **Georges GROUSSET**





## REMISE DES PRIX AU COLLÈGE LAZARISTES – LA SALLE

### Second prix national d'Expression Française – Classe de 3<sup>ème</sup>

Je remercie tout d'abord Madame FAYARD, Directrice de l'établissement pour l'accueil qu'elle a toujours réservé aux concours organisés par la section du Rhône et de la Métropole de Lyon de l'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) et pour avoir permis cette cérémonie pour la remise du 2<sup>ème</sup> prix national d'expression française à Julien GEORGIN, élève de 3<sup>ème</sup> l'an passé. Merci également à Madame KAUFMANN, professeure de français, qui envoie chaque année au jury des copies de qualité. Afin d'illustrer la sévérité de la sélection voici quelques chiffres : le jury départemental a reçu plus de 300 copies et en a récompensé 69 ; 7 de ces textes ont été envoyés au jury national (qui en a reçu 1 048 au total) qui n'attribue que 5 récompenses par niveau de scolarité ! Donc bravo à Julien d'avoir passé brillamment toutes les étapes.

Le sujet était pourtant particulièrement difficile : *« L'école est-elle un lieu d'éducation à la liberté ? Pensez-vous qu'elle vous a accompagné sur ce chemin ? Comment, en quelles circonstances et dans quelles limites ? Votre production peut revêtir la forme d'un article destiné à un journal ».*

Julien a su surmonter cette difficulté et a présenté un travail dont les jurys tant régional que national, ont su apprécier les qualités de rigueur formelle et de pertinence intellectuelle. Julien, dans un développement rigoureusement structuré et faisant référence à de nombreux auteurs, a su argumenter sur les apports de l'école en matière de savoirs, de pouvoirs, de valeurs et de libertés. Il n'a pas oublié de donner les limites dans cette acquisition de la liberté du fait d'un caractère trop dirigiste et trop encadré des programmes mais en faisant, intelligemment, des propositions de remédiation.

La remise des prix aurait dû avoir lieu à la Sorbonne, mais les conditions sanitaires n'ont pas permis cette cérémonie à Paris. C'est pourquoi, ce mercredi 13 janvier, Julien est venu au collège avec ses parents et s'est vu remettre son diplôme et sa récompense par Madame Annie MAMECIER-DEMOUNEM au nom de Monsieur POLVENT, Président National de l'AMOPA. Madame FAYARD lui a également remis une récompense au nom du collège. Etaient présents Mesdames KAUFMANN et ROBERT, respectivement professeur de français et professeur principal durant son année de 3<sup>ème</sup>.

Ce moment convivial, partagé autour d'une galette des rois, a évidemment été l'occasion de féliciter Julien, mais également de prendre de ses nouvelles et d'apprendre que son désir de devenir avocat s'était affermi.

Je souhaite à Julien de continuer aussi brillamment son parcours scolaire et universitaire, en utilisant une citation de Confucius dans son texte : « Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez plus à travailler un seul jour de votre vie ».

### **Sincères félicitations Julien !**

Voici donc ton diplôme national et le bon-cadeau qui l'accompagne offerts par l'AMOPA.

MERCI à tous

Lyon, le 13 janvier 2021

**Annie MAMECIER-DEMOUNEM**

Coordonnatrice du concours



Mme Robert - Mme Kaufmann -  
Mme Mamecier-Demounem – Julien et ses parents



Annie Mamecier-Demounem  
Mme Kaufmann – Julien Georgon

## **TEXTES DE LAURÉATS**

**Sujet : *Ecrire un poème d'une page maximum***

**Romance fleurie**

Paralysé par cette peine,  
De ne pouvoir te dire je t'aime,  
Voilà ce qu'au fond je ressens,  
Depuis déjà un certain temps.

Hier, je n'osais te le dire,  
De peur d'entendre les gens rire,  
Et de voir mon cœur se détruire,  
Dans mon âme, à jamais, souffrir.

Mais je me suis donné des ailes,  
A croire en l'amour éternel,  
Et t'annoncer cette nouvelle,  
Celle que, à jamais, je t'aime.

Je peux enfin toucher au rouge de l'amour,  
Depuis des années, cet oiseau me tourne autour,  
Volant avec lui, je sens le doux parfum des prairies,  
Elles sont là, toutes proches, repoussant ma mélancolie.

Avec toi, une fleur a envahi mon cœur,  
Elle grandit chaque jour avec tant d'ardeur,  
Elle change ma douleur en de grands bonheurs,  
De te perdre, voilà la plus grande de mes peurs.

Déjà, tu t'en vas, tu me quittes,  
Ma fleur est transpercée de pics,  
Mon cœur, de ce chagrin, s'éteint,  
A jamais, il sera le tien.

**Mathis DURAND** - Classe de 4<sup>ème</sup>

**Sujet :** *A l'heure où la technologie a envahi notre quotidien, imaginez une semaine sans le moindre téléphone, sans ordinateur, sans télévision, sans jeux vidéo ni aucun outil numérique... Que feriez-vous ?*

Je lâchai le journal que je tenais dans les mains, les yeux ronds. Sur la première page, un gros titre s'étalait « Panne mondiale, allons-nous survivre ? ». L'article expliquait qu'une panne avait touché le monde entier. Aucun objet numérique et technologique ne fonctionnait. Les meilleurs techniciens du monde entier s'étaient mis à chercher la provenance de la panne, sans succès jusqu'à présent. Ils estimaient tout de même qu'il faudrait compter une semaine avant que les outils numériques se remettent à fonctionner. Pour moi, c'était une horrible nouvelle. Une semaine sans mon téléphone ? Sans parler à mes amis et aller sur les réseaux sociaux ? Je n'avais jamais imaginé qu'un tel désastre puisse arriver. Nous étions le lundi 12 mars, le premier jour des vacances. Elles ne pouvaient pas plus mal commencer.

Je réfléchissais à ce que je pouvais faire. La première idée qui me vint était de lire. J'aime bien lire le soir, je dévore des romans entiers, m'endormant parfois à minuit. J'attrapai celui que je lisais en ce moment. Une histoire de trésor volé. Malheureusement, je le finis en une heure. Je n'avais aucune idée de ce que je pouvais faire à présent. Peut-être des travaux manuels ? Je n'avais qu'à regarder un tutoriel sur internet ... J'avais oublié cette stupide panne ! Puisque je n'avais rien à faire à l'intérieur, j'allai me promener. Je me suis engagée dans la forêt à côté de chez moi. Cela faisait tellement longtemps que je n'y étais pas venue. Il me semblait que tout avait changé. De petites fleurs roses poussaient sur une herbe verdoyante. Les arbres étaient feuillus et parfumés. Je ne m'étais jamais rendue compte que la nature pouvait être si belle au printemps. Je pris le chemin du retour, l'esprit totalement calme et apaisé. En rentrant chez moi, je me dis qu'il faudrait que je fasse plus souvent des promenades pour me changer les idées.

Je commençais à préparer des pâtes pour ce soir quand je me rendis compte que je devais chercher un minuteur. D'habitude, je faisais cela avec mon téléphone. Mes parents étaient au travail et je ne pouvais pas leur téléphoner pour demander de l'aide. Je décidai d'aller dans notre grenier. Il y avait toujours de vieilles choses inutiles dont mes parents ne se servaient plus. Je cherchai parmi les cartons poussiéreux et je trouvai exactement ce qu'il me fallait : un réveil à cloche. Il marchait toujours et je pus faire mes pâtes sans problème. Le lendemain, à mon réveil, je tendis la main machinalement vers mon

téléphone. Je voulais l'allumer, sans succès. Oh non ! J'avais oublié cette panne. Je poussai un grognement et me levai. La question était encore : qu'est-ce-que j'allais faire de ma journée ? Je me rappelai soudainement que j'avais un exposé à faire sur Alexandra David-Neel. Cette nouvelle ne fit qu'empirer mon humeur. Non pas que je n'aimais pas préparer un exposé mais comment allais-je faire sans internet ? Ma mère me conseilla d'aller à la bibliothèque. « Il y a sans doute de nombreux livres de documentation » me dit-elle. En effet, j'étais devant les rayons et il y en avait beaucoup. Un petit peu trop à mon goût. J'allais passer des heures à chercher. Je repartis avec mes livres quand je vis des nouveautés au rayon de mon auditrice préférée. Finalement, je passai des heures à la bibliothèque et rentrai chez moi un peu tard. Le lendemain, je décidai d'explorer mon grenier comme lorsque j'étais petite. Je découvris un tourne-disques et des disques vinyles. Je pris un disque de France Gall et le mis dans l'appareil. C'était beau. Cela me changeait des chansons en anglais. Je lus un livre le reste de l'après-midi et me couchai un peu tard. Les jours suivants, je me promenais souvent. Il y avait de nombreuses choses que je n'avais jamais remarquées auparavant dans ma rue. Par exemple qu'un arbre poussait au milieu d'un rond-point, que des ouvriers avaient refait le trottoir, qu'une famille venait d'emménager dans la maison en face de la mienne ; d'habitude j'avais les yeux rivés sur mon téléphone. Je refis aussi la décoration de ma chambre. Elle me semble maintenant beaucoup plus jolie qu'avant.

Nous étions dimanche, le dernier jour avant que la panne ne soit réparée selon les techniciens. J'étais à la fois contente et triste. Contente car j'allais pouvoir parler avec mes amis, mais un peu mélancolique aussi ; mes parents avaient beaucoup plus de temps pour moi. Cette panne m'avait permis de comprendre quelque chose : nous sommes aveugles aux vraies beautés de la vie, la nature, l'amour. Nous sommes avides de nos écrans et passons à côté d'une vraie existence.

**Constance FEÏS-SOUFFLOT**  
Classe de 3<sup>ème</sup>

\*\*\*\*\*

**Sujet : *Imaginez un conte traditionnel ou moderne.***

Il était une fois, un peuple de petites personnes qui vivaient dans un arbre. Ce peuple était gouverné par le roi Vieille-Branche. Ils vivaient dans la joie et la bonne humeur grâce à la sève.

Mais, un jour, Mamie Racine, la grand-mère de Vieille-Branche, trouva l'écorce de l'arbre sèche et rugueuse (ce qui n'était guère le cas avant ce jour). Elle suivit les tuyaux à sève et tout ceci la mena à une pièce fermée à double tour.

Les jours passèrent et Mamie Racine chercha sans relâche comment entrer dans cette mystérieuse pièce. Soudain, elle entendit un grondement. Inquiète, elle descendit de l'arbre en vitesse et vit une grosse machine pleine d'instruments bizarres. A leur aspect, ils servaient à couper, trancher ou bien scier. Un peu plus loin, un homme collait des affiches. Mamie Racine se rapprocha et réussit à lire « Chantier interdit, abattage de l'arbre ». ABATTAGE DE L'ARBRE ! Oh non... Mamie Racine courut aussi vite qu'elle put. Elle arriva au niveau de la pièce mystérieuse et aperçut Vieille Branche y entrer. Elle s'approcha doucement et le vit récolter une tonne de sève. C'était donc ça, l'arbre était en train de mourir à cause de son petit-fils ! Quel malheur, ils allaient mourir à cause de lui. Mamie Racine essaya d'expliquer ce qu'il se passait au peuple. Elle les emmena dans la pièce et tout le monde savait toute la vérité maintenant. Mais le problème n'était pas réglé ; l'arbre allait se faire abattre dans une heure maintenant !

Heureusement, Mamie Racine avait plus d'un tour dans son sac. Elle descendit à toute allure du troisième étage jusqu'au rez-de-chaussée, là où il y avait tous les tuyaux. Elle les démontra et la sève se remit à couler lentement. Au bout de dix minutes, l'arbre reprit ses couleurs magnifiques. L'homme aux affiches vit ce spectacle fabuleux. Il les décrocha et partit avec tout son bric à brac. L'arbre était sauvé et c'était grâce à Mamie Racine ! Quant à Vieille Branche, il fut détrôné et Feuillet, son frère cadet, fut couronné à sa place !

**Léna FIORESE**

Classe de 6<sup>ème</sup>



**ACTIONS POUR LA JEUNESSE 2021**



Notre section poursuit son activité en direction de la jeunesse dans toute la mesure du possible.

Voici le point à ce jour:

### **BILAN DU CONCOURS « PLAISIR D'ÉCRIRE » Session 2020-2021**

Le concours « Plaisir d'écrire » a mobilisé, cette année, 20 établissements : 4 écoles primaires, 15 collèges et 1 lycée. Au total, 25 professeurs ont préparé les candidats aux épreuves imposées :

- pour les écoles primaires, les élèves pouvaient composer en expression écrite sur le sujet : « Imagine et décris une ville du futur » ou bien « Ecrire, en une page, un poème »,
- pour les collèges, les élèves avaient le choix entre l'expression écrite, la poésie ou la jeune nouvelle (uniquement pour les classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>). Le sujet national proposé pour les classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> était : « Au moment où la conquête de l'espace est relancée, imaginez que vous êtes un astronaute découvrant une nouvelle planète. Comment imagineriez-vous les paysages, les habitants, les coutumes ...? ». Les classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> devaient composer sur le sujet : « A l'heure où la technologie a envahi notre quotidien, imaginez une semaine sans le moindre téléphone, sans ordinateur, sans télévision, sans jeux vidéo ni aucun outil numérique ... Que feriez-vous ? ». Au niveau local, des sujets libres, au choix du professeur, étaient acceptés. Le prix de la poésie portait sur l'écriture en une page d'un poème (forme fixe ou libre). Les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> pouvaient participer au prix de la jeune nouvelle. Il s'agissait d'écrire, en quatre pages maximum, une nouvelle au choix : fantastique, réaliste, historique, épistolaire ...,
- pour les lycées, les prix de poésie et de la jeune nouvelle relevaient des mêmes consignes que pour les collèges, à la seule différence que la jeune nouvelle était limitée à cinq pages. Le sujet d'expression écrite était : « Ecrivez une utopie avec une portée critique de notre société ».

Le jury a reçu 153 copies dont 36 pour les écoles primaires, 116 pour les collèges et 1 seule pour les lycées. 89 candidats ont choisi l'expression écrite, 36 la poésie et 28 la jeune nouvelle.

**Après délibérations, le jury a proposé 75 prix départementaux dont 42 en expression écrite, 18 en poésie et 15 en jeune nouvelle. 9 copies ont été envoyées au jury national (5 en expression écrite, 3 en poésie et 1 en jeune nouvelle).**

Les résultats seront publiés sur le site Internet de la section : amopa69. Ne connaissant pas encore la situation sanitaire pour le mois de mai et la tenue éventuelle d'une cérémonie de remise des prix, les résultats seront communiqués aux établissements.

Le jury a apprécié le nombre important de participants malgré une situation sanitaire difficile et remercie les chefs d'établissement, les professeurs et les élèves pour leur engagement.

### **BILAN DU CONCOURS « PLAISIR DE DIRE » Session 2020-2021**

Malgré des conditions sanitaires difficiles, un établissement a accepté de participer au concours « Plaisir de dire ». Les candidats, élèves de troisième, doivent s'exprimer sans note, seuls (3 minutes) ou en duo (5 minutes), sur un sujet donné dans le domaine de l'éducation citoyenne. Le professeur a auditionné 69 élèves et retenu 8 duos pour l'épreuve académique. Le jury a évalué ces élèves sur les sujets suivants :

- Y-a-t-il des limites à la liberté d'expression ?
- L'école est-il le lieu où l'on apprend le respect des différences ?
- Faut-il apprendre la Marseillaise à l'école ?
- Peut-on parler de laïcité dans les établissements scolaires ?
- Les travaux de groupe aident-ils à progresser ?
- Les concours et l'apprentissage de l'éloquence sont-ils synonymes d'éducation citoyenne ?
- Le théâtre est-il un bon moyen d'apprendre ?
- L'uniforme à l'école doit-il être obligatoire ?

**Après délibérations, 5 élèves (ou duos) ont été retenus pour un prix au niveau local et pour concourir au niveau national.**

Le sujet final sera dévoilé, 20 minutes avant leur prestation, aux élèves afin de préparer dans ce laps de temps leur présentation orale. **La finale se déroulera le 2 avril pour déterminer quel oral sera envoyé au jury national.**

Les résultats seront publiés sur le site Internet de la section du Rhône et de la métropole de Lyon : amopa69. Ne pouvant actuellement prévoir une cérémonie solennelle de remise des prix du fait des consignes sanitaires, les résultats seront envoyés à l'établissement.

Le jury a passé un excellent moment pour l'audition des élèves et félicite chaleureusement le chef d'établissement, le professeur et les élèves pour leur engagement total et très dynamique pour cette épreuve.

### **CONCOURS NOUS L'EUROPE**

Aucun dossier n'a pu être déposé cette année en raison des restrictions sur les échanges scolaires qui étaient à la base de nombreux projets récompensés au plan départemental.

### **PRIX IMAGIN'ACTION ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

Un projet a été présenté par le Lycée Hector Guimard.

### **CONCOURS DES MARIANNES DE L'AMOPA**

Le concours des Mariannes de l'AMOPA session 2020-2021 porte sur les valeurs de solidarité, de fraternité et de développement durable. Les établissements ont été informés par le Conseiller Technique Etablissements et Vie Scolaire du Rectorat en octobre 2020. Cependant, la crise sanitaire a sérieusement perturbé les enseignements en collège et lycée et plus encore les projets interdisciplinaires. Malgré les difficultés rencontrées, quatre établissements ont déposé un dossier.

**CONCOURS DES PALMES DE L'APPRENTISSAGE :**

La Chambre des Métiers partenaire du concours a reçu d'ores et déjà dix dossiers qui seront examinés dès que possible.

**CONCOURS DU JEUNE ARBITRE**

En raison des directives formulées par le Ministère de l'Education Nationale, ***aucun regroupement et aucune activité le mercredi après-midi sur les installations sportives - gymnases et stades en plein air - entre septembre et aujourd'hui pour le collégien(ne)s et les lycéen(ne)s.***

L'Union Nationale du Sport Scolaire, notre partenaire, n'a pu présenter aucun dossier pour récompenser de jeunes arbitres.

Les Championnats du monde scolaire de futsal qui devaient se dérouler au mois de juin 2021 à Lyon ont été annulés.

**CONCOURS « MATHS AU QUOTIDIEN »**

**Créer un jeu d'évasion.**

En 2020-2021, un nouveau concours national organisé par l'AMOPA a été proposé. Il s'agit du concours intitulé « **Maths au quotidien** » destiné aux classes de cycles 2, 3 et ULIS.

Concept : créer un jeu d'évasion où chaque énigme résolue (un exercice de mathématique) donne une pièce d'un puzzle.

Les compétences concernées, les modalités du concours, le support sous forme d'un livret format A5 ont été communiqués par le BIR et par notre site AMOPA69.

La section du Rhône a reçu 4 livrets de 4 écoles différentes.

**Le jury** s'est réuni le 23 février 2021 et a examiné les réalisations de ces 4 livrets.

**Le jury départemental propose un prix départemental à chacune des 4 écoles. Le livret de la classe de CE2 de l'école Julie-Victoire Daubié 45 rue Victorien Sardou 69007 LYON** présente certains exercices originaux avec une très bonne

impression d'ensemble. Il a été envoyé au jury national à Paris le 09 mars 2021 **en vue de l'obtention d'un prix national.**

La section AMOPA du Rhône sera donc en mesure d'attribuer des prix et des récompenses en 2021 selon des modalités à définir en fonction de la situation sanitaire de la fin de l'année scolaire.

## DONS DE LIVRES À UNE ÉCOLE DE MADAGASCAR

L'orphelinat du foyer Koloïna qui héberge 25 jeunes filles malgaches à Antsirabe, avait sollicité l'Amopa pour leur procurer quelques ouvrages de français afin que ces jeunes enfants se perfectionnent dans notre langue.

Les amopaliens se sont mobilisés et ont été généreux.

De très nombreux ouvrages dont des romans, dictionnaires, ouvrages scolaires de français et mathématiques nous sont parvenus pour la grande joie des Koloïnettes.

Trois colis ont déjà été expédiés et d'autres vont suivre sous peu.

Ci-dessous, quelques photos illustrent la joie des petites scolaires dans leur bibliothèque.

Merci à tous pour votre générosité.

Vos dons seront toujours les bienvenus.



**Christiane FERRA**

(Vice-présidente AMOPA)

14 Place Gutenberg - 69300 Caluire

Tel : 06 15 45 04 13

Mel : [ferra.christiane@gmail.com](mailto:ferra.christiane@gmail.com)



**ACTIVITÉS CULTURELLES**

## **LES CONFÉRENCES PRÉVUES AU PREMIER TRIMESTRE**

« Le Ciel à l'œil nu », « Le Phylloxéra » et « La Douleur dans l'art » seront reprogrammées dès que possible en fonction de la réouverture des salles à l'INSPÉ. Les demandes d'inscription parvenues ont été prises en compte et les inscrits seront avertis personnellement.

## **ACTIVITÉS MUSICALES - CONCERTS**

Les concerts ont été annulés jusqu'en mars. Les inscrits ont été avisés et remboursés.

## **ESCAPADE EN PROVENCE**

Voyage de trois jours organisé par Arts et Vie et réalisé sous condition de levée des restrictions sanitaires.



Dates à préciser : en semaine entre le 09 et le 18 juin 2021.

**1<sup>er</sup> Jour** : Départ de Lyon pour Aix-en-Provence

Visite de l'Abbaye de **Silvacane**, abbaye cistercienne, une des trois « sœurs provençales ».

Installation à l'Hôtel à Aix-en-Provence.

**2<sup>e</sup> jour** : Visite d'**Aix-en-Provence**

Matin : Visite pédestre guidée dans le centre-ville, Hôtel-de-Ville, Cours Mirabeau, Cathédrale Saint Sauveur...

Après-midi : Visite guidée de l'Hôtel de Caumont, joyau du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Temps libre en fin d'après-midi.

**3<sup>e</sup> jour** : Départ vers les **Baux-de-Provence**

Visite pédestre guidée du célèbre village. L'après-midi, visite libre des monumentales « **Carrières de lumière** » avec des chefs d'œuvre de la peinture projetées sur les parois et les sols de la carrière. Programme à définir.

Retour sur Lyon par l'autoroute.

**Prix** : 600 à 700 €/personne selon le nombre de participants (25 personnes maximum). Ce prix comprend le transport, les visites guidées (avec



audiophones), la pension complète, les assurances assistance, rapatriement et bagages ainsi que l'assurance annulation.

*Le prix ne comprend pas les pourboires à prévoir en espèces.*

Ce voyage ne pourra se faire que si les conditions de déplacement, d'hébergement et de restauration dans le contexte de crise sanitaire le permettent.

Nous vous demandons de nous indiquer dans le bulletin ci-dessous si vous seriez intéressés par ce voyage en le retournant **avant le 30 avril 2021 à :**

**Marie-Thérèse PECCEU**

**42 rue Paul Bert 69003 LYON**

**Tél : 04 78 60 19 47 - Mel : marite.pecceu @laposte.net**

Vous serez alors informés de la suite donnée : consignes précises, inscription définitive et versement d'arrhes.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :

Marie-Thérèse PECCEU

ou à Monique ROUGEMONT tél : 04 78 27 40 54

Mel : m.rougemont8@gmail.com

---

### **Préinscription au voyage en Provence - juin 2021 –**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

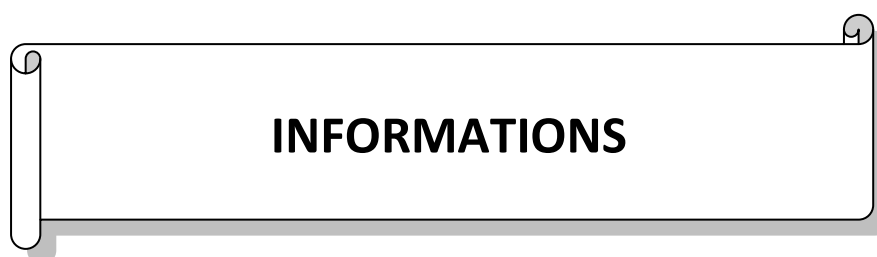
.....

Mel : ..... Tél : .....

Nombre de personnes : .....

A Lyon le, .....Signature :





## **BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS**

### **CHEVALIERS : promotion 2020**

Mme <b>CARRARA</b> Sylvie	Professeure
M. <b>CHANCEL</b> Bruno	Proviseur
Mme <b>CORNEAU</b> Nathalie	
M. <b>DESMULES</b> Olivier	
M. <b>GAUTHIER</b> Gilbert	
M. <b>GAZAGNES</b> Arnaud	
M. <b>GOIFFON</b> Régis	Chargé de Recherche honoraire
Mme <b>GRANGER</b> Joëlle	Conseillère Pédagogique
Mme <b>MELINAND</b> Odile	Professeure de Mathématique
Mme <b>SAVOY</b> Blandine	

## **DÉCÈS**

**M. Christian WAGNER**, Officier(1980).

Chevalier de la Légion d'Honneur – Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**Mme Lucette SEIGLE**, Chevalier - DDEN, Secrétaire générale de Mairie

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**Mme Michèle GUIOT**, Officier - professeure agrégée de lettres

**M Roland SCHNEIDER**, Officier - professeur honoraire de mathématiques

**M. Yvon FOLTZER**, Officier - Conseiller d'Administration scolaire et universitaire

Magistrat honoraire - Conseiller à la Chambre Régionale des Comptes.

**Monsieur Yvon FOLTZER**, Officier dans l'ordre des Palmes académiques et amopalien fidèle nous a quittés au mois de novembre dernier à l'âge de 89 ans.

Pupille de la nation et boursier national, il a effectué de brillantes études universitaires en droit.

Il a ensuite fait carrière au Ministère de l'Education Nationale en qualité de Conseiller d'administration scolaire et universitaire. Affecté au Rectorat de Lyon, il y a occupé les fonctions de Directeur des affaires financières pendant de nombreuses années. Puis il s'est orienté, à sa création, vers le corps des Conseillers de Chambre régionale des comptes et a exercé successivement à Epinal et à Lyon.

Magistrat honoraire, il a été nommé Président du Tribunal du contentieux et de l'incapacité pour la région Rhône-Alpes et rapporteur à temps partiel à la Commission de contrôle des comptes de campagne des élus.

Ceux qui l'ont connu, dont je fais partie, gardent de lui le souvenir d'un grand professionnel exigeant dans les contrôles des comptes qu'il était amené à diligenter mais également d'un homme ayant un sens particulièrement élevé du service public.

Nous adressons à la famille et aux proches de Monsieur Yvon FOLTZER nos très vives et très sincères condoléances.

**Yves QUINTEAU**

**Mme Bénédicte REVEYRAND :****Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques, Professeure de lettres**

Nous étions très nombreux en ce matin ensoleillé du 1<sup>er</sup> mars 2021 pour accompagner notre amie Bénédicte RÉVEYRAND dans son ultime voyage. C'était une fidèle au sein de notre association tant au niveau des voyages, sorties, visites, conférences ... qu'au niveau de son engagement pour le concours « Plaisir d'écrire » anciennement appelé « Défense et illustration de la langue française ». Un domaine cher à Bénédicte pour lequel elle possédait de grandes et nombreuses compétences.

Durant 42 ans, elle pratique une double activité d'enseignement en philosophie et lettres classiques dont une année au Liban puis une autre au Cameroun. Elle collabore à des "recherche-action", pratique stimulante qui a contribué à maintenir son enthousiasme dans le métier de professeur. Il y a 13 ans, après son retrait de la vie professionnelle, elle publie avec Monsieur Barlow un important travail sur Paul Verlaine.

En dehors de sa vie professionnelle, Bénédicte s'est montrée avide de découvrir en réalisant de nombreux voyages. Infatigable, elle pratiquait aussi la marche seule ou en groupe, participait avec assiduité à une chorale et s'occupait beaucoup des membres de sa famille.

Chère Bénédicte, tous tes amis pensent à toi à tout jamais et pleurent avec nos souvenirs communs.



**Bénédicte, voyage  
en Pologne,  
septembre 2019**

**Annie MAMECIER-DEMOUNEM  
Marie-Annie MICHOU-SAUCET**

## **Recueil des activités culturelles de la section**

Vous pouvez vous procurer le recueil 2019 des activités culturelles de la section du Rhône, pour la somme de **10 euros** en vous adressant à :

**Madame Monique ROUGEMONT**

Tél. : 04.78.27.40.54

ou par courriel : [m.rougemont8@gmail.com](mailto:m.rougemont8@gmail.com)

**Si vous désirez recevoir le document par la poste,**

veuillez rajouter **6 euros supplémentaires** (tarif d'expédition), ce qui porte le montant à **16 euros (recueil + envoi)**

\*\*\*\*\*

### **SOUTIEN A NOTRE SECTION**

■ Vous pouvez soutenir nos actions en faveur de la jeunesse en faisant un don à notre section : <https://www.amopa69.fr/partenariat.html>

Pour cela, vous pouvez faire parvenir un chèque, distinct de celui de votre adhésion, établi à l'ordre de AMOPA section du Rhône et l'adresser à :

**Section AMOPA 69 - Soutien et Partenariat**

**5, rue Anselme – 69317 Lyon cedex 04**

*L'AMOPA étant une association Loi 1901 à but non lucratif reconnue d'utilité publique, votre soutien est déductible de votre impôt sur le revenu à concurrence de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

*Le reçu fiscal correspondant vous sera adressé.*

## COTISATION - ABONNEMENT 2021 À L'AMOPA

■ **Pour les MEMBRES de l'AMOPA : Chevalier, Officier ou Commandeur ainsi que pour les MEMBRES SYMPATHISANTS adhérents en 2020**

Le siège national vous a fait parvenir par courrier l'appel de cotisation et d'abonnement à la revue pour l'année 2021 dans le courant du mois de janvier.

**VOUS ADRESSEZ**

**VOTRE COTISATION ET VOTRE ABONNEMENT A LA REVUE  
AU SIÈGE NATIONAL DE L'AMOPA - 30 AVENUE FÉLIX-FAURE 75015 PARIS**

**COTISATION D'ADHÉSION A L'AMOPA ET ABONNEMENT A LA REVUE**

**Membre actif (décoré ou sympathisant) : 32 €**

**Adhésion avec abonnement à la revue : 56 €**

**Membre de soutien : 48 € - adhésion avec abonnement à la revue : 72 €**

**Membre bienfaiteur : à partir de 88 €**

**Abonnement à la revue : ajouter 24 €**

*La cotisation d'adhésion ouvre un droit à déduction fiscale de 66 % de son montant et au reçu fiscal correspondant.*

***La cotisation n'est valable que pour l'année civile.***

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à AMOPA secrétariat national 30 avenue Félix Faure 75015 Paris.*

■ **NOUVEAUX MEMBRES :**

Toute personne peut adhérer à notre association en qualité de membre décoré s'il ou elle est titulaire de palmes académiques ou membre sympathisant si elle ne l'est pas.

**Membres décorés : bulletin à télécharger sur le site de l'AMOPA [amopa.asso.fr/adherer-a-lamopa](http://amopa.asso.fr/adherer-a-lamopa)**

**Membres sympathisants voir bulletin page suivante à adresser à :**

**Mme Jacqueline Dauphin - 84 rue Chazière - 69004 LYON**

**N'hésitez pas à contacter toute personne de votre connaissance (décorée ou non) intéressée par les activités de notre association et désireuse de nous soutenir.**

*Merci de votre fidélité, de l'intérêt et du soutien que vous apportez à l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA).*





**ASSOCIATION DES MEMBRES  
DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES  
(Reconnue d'utilité publique décret du 26-septembre 1968)**

Siège : Ministère de l'Éducation Nationale  
Secrétariat : 30, avenue Félix Faure 75015 PARIS  
Tél : 01 45 54 50 82



**ANNÉE 2021**

**BULLETIN D'ADHÉSION SYMPATHISANT**

**Nom et prénoms : M., Mme, Mlle**

\_\_\_\_\_

*Date de naissance :* \_\_\_\_\_ *Profession ou qualité :* \_\_\_\_\_

*Adresse :* \_\_\_\_\_

(Écrire tous les noms propres, patronymes, domicile, en lettres capitales et souligner le prénom usuel).

*Mel :* \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

*Tél. fixe :* \_\_\_\_\_ *Tél. mob.* \_\_\_\_\_

**Demande son inscription en qualité de :**

Marquer votre choix d'une X et indiquer le montant total de votre versement par chèque libellé à l'ordre de « AMOPA »

- Membre sympathisant : 32 €
- Membre de soutien : 48 €
- Membre bienfaiteur à partir de 88 €
- Abonnement à la revue : ajouter 24 €
- Don éventuel : .....€

Date et signature



## Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

### **Section du Rhône et de la Métropole de Lyon**

**Siège** : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation  
5, rue Anselme - 69317 Lyon Cedex 04

#### **Présidents d'Honneur**

M. le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône  
M. le Recteur de la Région Académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'Académie de Lyon, Chancelier des universités  
M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur académique des Services de l'Éducation nationale du Rhône  
M. le Directeur INSPÉ (ex ESPE) de l'Académie de Lyon – Université Claude Bernard Lyon 1  
M. Jean-Pierre BIOT, proviseur honoraire

#### **Président honoraire**

M. Jacques JUMENTIER, inspecteur d'académie honoraire

#### **Bureau de la section:**

Président : **M. Yves QUINTEAU**, directeur général des services honoraire de l'ENS de Lyon  
Vice-présidente : **Mme Christiane FERRA**, inspectrice principale honoraire - enseignement agricole  
Secrétaire générale : **Mme Jacqueline DAUPHIN**, attachée principale d'administration universitaire honoraire  
Secrétaire adjointe : **Mme Monique ROUGEMONT**, professeur certifié honoraire  
Trésorière : **Mme Danièle ANRÈS**, attachée principale d'administration d'Etat honoraire  
Trésorier adjoint : **M. Gérard HEPP**, professeur agrégé honoraire

#### **Chargés de mission :**

**Partenariat** : MM. Jean-Marie PALLIER et Yves RAFFESTIN, Georges GROUSSET

**Concours Palmes de l'Apprentissage** : M. Jean-Marie PALLIER

**Concours « Mariannes de l'AMOPA »** : M. Georges GROUSSET

**Concours « Palmes Jeune Arbitre »** : M. Gérard BOUCHET

**Concours «AMOPA/AAUL»** : MM. Yves QUINTEAU, Mme Christiane FERRA

**Concours « Défense et Illustration de la langue française »** :

Mme Annie MAMECIER-DEMOUNEM

**Concours : « Nous l'Europe »** : Mme Marie-Annie MICHOU-SAUCET et M. Jean-Louis COPPÉRÉ

**Concours «IMAGING'Action»** : MM. Jacques NOCLIN et Louis SANYAS

**Bourses de l'Enseignement Supérieur** : Mme Christiane FERRA et M. Gérard BOUCHET

**Francophonie** : Mme Chantal DENTZER et M. Gérard HEPP

**Activités culturelles** : Mmes Michèle ANTIGNAC, Jacqueline DAUPHIN, Marie-Thérèse PECCEU  
Monique ROUGEMONT et M. Louis SANYAS

**Publications** : Mmes Jacqueline ABBAL-LOISY, Monique ROUGEMONT et M. Jean-Marie PALLIER

**Site Internet** : MM. Jean-Marie PALLIER, Georges GROUSSET.

## **NŒUD AU MOUCHOIR**

**DOSSIER DE PROPOSITION DE PRIX DE LA FRATERNITÉ DES ORDRES RÉPUBLICAINS  
à adresser avant le 31 juillet 2021 cf page 5**

\*\*\*\*\*

### **CONFÉRENCES**

« Le Ciel à l'œil nu » par Jean-Marie PALLIER

« Le Phylloxéra » par le Professeur GIRARD

« La Douleur dans l'Art » par le Professeur QUENEAU

Ces trois conférences qui devaient avoir lieu à l'ESPÉ  
5, rue Anselme, 69004 Lyon ne sont pas annulées mais  
Conditionnées par la réouverture de l'ESPÉ. Les inscrits seront avisés.

\*\*\*\*\*

### **OPÉRA ET AUDITORIUM**

Annulés

\*\*\*\*\*

**ESCAPADE EN PROVENCE ENTRE LE 9 ET 18 JUIN**  
Préinscription à envoyer avant le 30 avril

**Sous réserve de modifications**

\*\*\*\*\*



Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

Site : [www.amopa69.fr](http://www.amopa69.fr)

Site amopa nationale : [www.amopa.asso.fr](http://www.amopa.asso.fr)